



MAIRIE de
GENOUILLE
86250

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, Le Onze Mai à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,
Maire

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN
Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques,
MORISSET Florian, NIQUET Sandra, VALETTE Jean-Guy.
Absents excusés :Christelle DELAGE, Philippe CHAUVEAU, Patrice
TEXERAUD.

Absent :

Secrétaire de séance : Marc BRETON

Assistait également : Marylore SECHET, secrétaire de Mairie

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 11

votants : 11

Date de la Convocation :

2 Mai 2023

Date affichage de la
convocation

2 Mai 2023

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à des
infiltrations d'eau la réfection de la toiture sur le logement 7 route de
surin est nécessaire.

Après consultation de devis, le conseil municipal

- Accepte le devis TOP RENOV pour un montant de 9 662.79 HT
(soit 11 595.35 ttc)
- Demande à Monsieur le Maire de procéder à la demande d'aide
financière (dotation ACTIV 3) auprès de département selon le
plan de financement ci-dessous

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
TOP RENOV	9 663	Département ACTIV 3	7731
		Autofinancement	1932
TOTAL	9 663	TOTAL	9 663

- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

OBJET

Délibération n° 25/2023

Réfection toiture

Logement

Demande de subvention

**

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 12 Mai 2023

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20230511-D25_2023-DE
Reçu le 15/05/2023